

De La Finance Informelle A La Microfinance : Institutions, Inclusion Financière Et Limites Dans Les Economies En Développement

Mor GASSAMA¹

¹Enseignant chercheur, assistant à INSEPS / UCAD

Auteur Correspondant : Mor GASSAMA, gassamamor@yahoo.fr



Résumé : Cet article analyse la transition de la finance informelle vers la microfinance et évalue son rôle dans l'inclusion financière dans les économies en développement, avec un accent particulier sur l'Afrique subsaharienne. À partir d'une approche théorique et empirique, l'étude montre que la microfinance constitue une innovation institutionnelle visant à corriger les défaillances du marché du crédit. Toutefois, ses effets sur la réduction de la pauvreté et la création d'emplois restent limités et hétérogènes. Les résultats suggèrent que l'efficacité de la microfinance dépend fortement des contraintes structurelles, notamment l'informalité et la faible transformation productive. L'article propose une approche intégrée combinant microfinance, politiques publiques et transformation économique.

Mots-clés : microfinance, finance informelle, inclusion financière, développement, Afrique.

Abstract: This article analyzes the transition from informal finance to microfinance and evaluates its role in financial inclusion in developing economies, with a particular focus on Sub-Saharan Africa. Using both theoretical and empirical approaches, the study shows that microfinance represents an institutional innovation aimed at addressing credit market failures. However, its effects on poverty reduction and job creation remain limited and heterogeneous. The findings suggest that the effectiveness of microfinance is strongly conditioned by structural constraints, particularly informality and weak productive transformation. The article proposes an integrated approach combining microfinance, public policies, and economic transformation.

Keywords: microfinance, informal finance, financial inclusion, development, Africa.

1. Introduction

L'accès aux services financiers constitue un déterminant fondamental du développement économique, en particulier dans les économies à faible revenu caractérisées par des imperfections de marché persistantes. Dans ce contexte, une large part des populations demeure exclue du système financier formel, en raison de contraintes liées à l'asymétrie d'information, à l'absence de garanties et à des coûts de transaction élevés. Cette exclusion a historiquement favorisé l'émergence de systèmes de finance informelle, fondés sur des mécanismes sociaux de confiance, de proximité et de réciprocité.

Si la finance informelle joue un rôle central dans la mobilisation de l'épargne et l'accès au crédit pour les populations marginalisées, elle présente néanmoins des limites structurelles importantes. Sa capacité de financement reste restreinte, ses mécanismes de gestion des risques sont fragiles, et son potentiel de soutien à des investissements productifs à grande échelle demeure limité. Dans ce contexte, la microfinance s'est progressivement imposée comme une innovation institutionnelle visant à combler l'écart entre finance informelle et finance formelle, en proposant des services financiers adaptés aux populations exclues.

La littérature économique a largement analysé les fondements théoriques de la microfinance, en l'inscrivant dans le cadre des imperfections de marché du crédit. Les travaux sur le rationnement du crédit et les asymétries d'information montrent que les institutions financières traditionnelles excluent rationnellement certains agents jugés trop risqués. Les institutions de microfinance ont ainsi développé des mécanismes innovants tels que le crédit de groupe, la responsabilité conjointe et les garanties sociales afin de réduire ces frictions informationnelles.

Cependant, malgré l'expansion rapide du secteur de la microfinance à l'échelle mondiale, son impact économique fait l'objet de débats importants. Les évaluations empiriques récentes mettent en évidence des effets globalement modestes sur les revenus, l'emploi et la réduction de la pauvreté. Cette divergence entre les promesses théoriques de la microfinance et ses résultats empiriques soulève une question fondamentale : ***la contrainte principale au développement des populations pauvres réside-t-elle réellement dans l'accès au crédit, ou dans des facteurs structurels plus profonds ?***

Cet article s'inscrit dans ce débat en proposant une analyse intégrée de la relation entre finance informelle, microfinance et développement économique. Contrairement à une approche fragmentée, il adopte une perspective systémique qui considère la microfinance non pas comme une solution autonome, mais comme un élément d'un écosystème financier et productif plus large.

L'argument central développé est que l'efficacité de la microfinance est intrinsèquement conditionnée par les structures économiques dans lesquelles elle s'insère. En particulier, dans des contextes caractérisés par une forte informalité, une faible diversification productive et des opportunités d'investissement limitées, l'accès au crédit ne suffit pas à générer une transformation économique durable. Dans ces conditions, la microfinance tend à financer des activités de subsistance à faible productivité, limitant ainsi ses effets sur la croissance et l'emploi.

Cet article contribue à la littérature de trois manières principales. Premièrement, il propose une articulation analytique entre finance informelle et microfinance, en mettant en évidence leur complémentarité plutôt que leur opposition. Deuxièmement, il réinterprète les résultats empiriques existants à la lumière des contraintes structurelles, offrant ainsi une explication cohérente de l'hétérogénéité des impacts observés. Troisièmement, il souligne la nécessité d'intégrer les politiques d'inclusion financière dans une stratégie plus large de transformation économique.

Le reste de l'article est organisé comme suit. La section 2 présente une revue de littérature détaillée. La section 3 analyse les fondements et les limites de la finance informelle. La section 4 examine les institutions de microfinance et leur fonctionnement. La section 5 évalue leur contribution à l'inclusion financière. La section 6 propose une discussion approfondie des résultats. Enfin, la conclusion met en évidence les implications pour la recherche et les politiques publiques.

2. Revue de littérature

2.1. Finance informelle et exclusion financière

La littérature sur la finance informelle met en évidence son rôle central dans les économies en développement. Selon La Porta et Shleifer (2014), l'informalité constitue une réponse aux défaillances institutionnelles et à l'exclusion bancaire. Les travaux de Cling, Razafindrakoto et Roubaud (2012) soulignent que ces systèmes reposent sur des mécanismes de confiance et de proximité sociale, permettant de réduire les coûts de transaction.

Cependant, comme le montrent Benjamin et Mbaye (2012), la finance informelle reste limitée par sa faible capacité à financer des investissements productifs à grande échelle. Elle constitue ainsi une solution partielle mais insuffisante au problème d'exclusion financière.

2.2. Fondements théoriques de la microfinance

La microfinance s'inscrit dans le cadre des théories des imperfections de marché. Stiglitz et Weiss (1981) montrent que les asymétries d'information conduisent à un rationnement du crédit, excluant les agents les plus risqués. Dans ce contexte, les institutions de microfinance développent des mécanismes innovants pour contourner ces contraintes.

Armendáriz et Morduch (2010) expliquent que le crédit de groupe et la responsabilité conjointe permettent de réduire les problèmes d'aléa moral et de sélection adverse. Besley et Coate (1995) proposent un cadre théorique montrant l'efficacité des mécanismes de sanction sociale dans le remboursement des prêts.

2.3. Impact de la microfinance : débats empiriques

Les effets de la microfinance sur la pauvreté et le développement font l'objet d'un débat important. Les travaux de Banerjee et Duflo (2015) montrent que les impacts du microcrédit sur les revenus sont modestes et hétérogènes. De même, Karlan et Zinman (2011) trouvent des effets limités sur le bien-être des ménages.

En revanche, certaines études mettent en évidence des effets positifs sur l'entrepreneuriat. Crépon et al. (2015) montrent que l'accès au crédit favorise la création d'activités, bien que les gains de productivité restent faibles.

Ces résultats suggèrent que la microfinance améliore l'accès aux opportunités économiques, mais ne transforme pas nécessairement les structures productives.

2.4. Microfinance et inclusion financière

La microfinance est souvent présentée comme un outil clé d'inclusion financière. Selon Demirgüç-Kunt et al. (2018), l'accès aux services financiers est un facteur déterminant du développement économique.

Cependant, plusieurs auteurs soulignent que l'inclusion financière ne se traduit pas automatiquement par une amélioration des conditions de vie. Beck, Demirgüç-Kunt et Levine (2007) montrent que l'impact dépend du contexte institutionnel et économique.

2.5. Limites structurelles et critiques

La littérature récente met en évidence les limites de la microfinance. Bateman (2010) critique son incapacité à générer une transformation économique durable. De plus, des phénomènes de surendettement ont été observés dans plusieurs pays (Schicks, 2013).

Rodrik (2016) souligne que l'absence de transformation structurelle limite les effets des politiques microéconomiques, y compris la microfinance. Dans ce contexte, la microfinance apparaît comme une solution complémentaire plutôt que structurelle.

2.6. Gap de la littérature

Malgré une littérature abondante, plusieurs lacunes subsistent : un manque d'intégration entre finance informelle et microfinance, une insuffisante prise en compte des contraintes structurelles et une faible articulation avec les politiques publiques. Cet article contribue à combler ces lacunes en proposant une approche intégrée.

3. Finance informelle : fondements, rationalité économique et limites structurelles

3.1. Définition et portée analytique

La finance informelle désigne l'ensemble des pratiques d'épargne, de crédit et d'assurance qui échappent à la régulation étatique et aux institutions financières formelles. Elle regroupe des mécanismes variés, tels que les prêts interpersonnels, les associations rotatives d'épargne et de crédit (tontines), ou encore les réseaux communautaires de solidarité financière.

Contrairement à une vision longtemps dominante qui assimilait l'informel à une défaillance ou à une anomalie, la littérature contemporaine souligne son caractère structuré et fonctionnel. La finance informelle constitue ainsi une réponse endogène aux imperfections des marchés financiers formels, en particulier dans les contextes marqués par des coûts de transaction élevés et une information imparfaite.

3.2. Fondements théoriques : une réponse aux imperfections de marché

Du point de vue théorique, l'émergence de la finance informelle s'inscrit dans le cadre des modèles d'asymétrie d'information et de rationnement du crédit. Dans ces modèles, les institutions formelles excluent certains agents en raison de l'absence de garanties ou du risque perçu, ce qui crée un espace pour des mécanismes alternatifs.

La finance informelle contourne ces contraintes grâce à l'information locale (connaissance interpersonnelle), les mécanismes de sanction sociale et la répétition des interactions. Ces éléments permettent de réduire les problèmes d'aléa moral et de sélection adverse, souvent plus efficacement que les dispositifs formels dans certains contextes.

Ainsi, loin d'être inefficace, la finance informelle repose sur une rationalité économique contextualisée, fondée sur des institutions sociales.

3.3. Logiques institutionnelles et embeddedness sociale

Un apport central de la littérature institutionnelle est de montrer que la finance informelle est profondément « encastrée » (embedded) dans les structures sociales. Les transactions financières sont indissociables des relations sociales, familiales ou communautaires.

Cette embeddedness se traduit par une forte confiance interpersonnelle, des obligations sociales réciproques et des mécanismes informels de gouvernance

Dans ce cadre, les dispositifs tels que les tontines ne sont pas uniquement des instruments financiers, mais également des institutions sociales assurant cohésion, discipline et redistribution.

3.4. Typologie des mécanismes informels

La finance informelle recouvre une diversité de dispositifs :

1. Prêteurs individuels

- flexibilité élevée
- taux d'intérêt souvent élevés

2. Associations d'épargne (tontines)

- mutualisation du risque
- accès rotatif au capital

3. Réseaux familiaux et communautaires

- financement basé sur la solidarité
- faible formalisation

Cette diversité reflète la capacité d'adaptation de la finance informelle aux contraintes locales.

3.5. Efficacité économique : une performance conditionnelle

Empiriquement, la finance informelle se révèle efficace pour lisser la consommation, financer des besoins de court terme et gérer les risques idiosyncratiques. Elle permet ainsi de compenser certaines défaillances du système formel, en particulier en matière d'accès.

Cependant, cette efficacité est **conditionnelle** :

- elle dépend de la densité des réseaux sociaux
- elle est limitée aux petites transactions

- elle ne favorise pas nécessairement l'accumulation de capital productif

3.6. Limites structurelles

Malgré ses avantages, la finance informelle présente des limites importantes qui restreignent son rôle dans le développement économique :

(i) Capacité de financement limitée

Les ressources mobilisées restent faibles et ne permettent pas de financer des investissements de grande envergure.

(ii) Absence de cadre juridique

Le manque de protection légale expose les agents à des risques élevés et limite la sécurisation des transactions.

(iii) Fragmentation et manque d'intégration

Les systèmes informels sont souvent isolés et peu connectés aux marchés financiers formels.

(iv) Reproduction des inégalités sociales

L'accès aux réseaux dépend du capital social, ce qui peut exclure certains groupes.

3.7. Finance informelle et trappe de sous-développement

Une lecture plus critique suggère que la finance informelle peut, dans certains cas, contribuer à une **trappe de sous-développement**. En finançant principalement des activités à faible productivité, elle peut renforcer une structure économique dominée par l'informalité.

Ainsi, plutôt que de constituer un tremplin vers la formalisation, elle peut stabiliser des équilibres de faible croissance.

3.8. Implications pour l'analyse de la microfinance

L'analyse de la finance informelle permet de mieux comprendre l'émergence de la microfinance. Cette dernière peut être interprétée comme une tentative d'hybridation entre les mécanismes sociaux de l'informel et les structures institutionnelles du formel. Cependant, comme le suggère la littérature, cette transition reste incomplète et soulève des défis importants en termes d'intégration et d'efficacité.

La finance informelle constitue une réponse institutionnelle sophistiquée aux défaillances des marchés financiers dans les économies en développement. Si elle joue un rôle essentiel en matière d'inclusion financière, ses limites structurelles en font un instrument insuffisant pour soutenir une transformation économique durable. Cette ambivalence justifie l'émergence de la microfinance, tout en soulignant les défis auxquels celle-ci est confrontée.

4. Microfinance : institutions, mécanismes et gouvernance

4.1. Diversité institutionnelle et modèles organisationnels

La microfinance se caractérise par une grande diversité institutionnelle, reflétant des trajectoires historiques et des contextes économiques variés. Les institutions de microfinance (IMF) peuvent être classées en trois grandes catégories :

- Organisations non gouvernementales (ONG) à vocation sociale
- Institutions mutualistes et coopératives (caisses d'épargne et de crédit)
- Institutions financières commerciales (banques de microfinance)

Cette diversité traduit une tension structurelle entre objectifs sociaux et impératifs de viabilité financière. Les IMF orientées vers la rentabilité tendent à adopter des pratiques plus proches du secteur bancaire, tandis que les ONG privilégient une logique d'inclusion, souvent au détriment de la soutenabilité financière.

4.2. Innovations contractuelles et réduction des asymétries d'information

L'une des contributions majeures de la microfinance réside dans ses innovations contractuelles visant à atténuer les problèmes d'asymétrie d'information. Parmi les mécanismes les plus étudiés figurent le crédit de groupe avec responsabilité conjointe, les garanties sociales (social collateral), les incitations dynamiques (dynamic incentives) et le remboursement fréquent et progressif.

Ces dispositifs reposent sur l'exploitation du capital social des emprunteurs. Le crédit de groupe, par exemple, permet de déléguer la sélection des emprunteurs et le suivi du remboursement aux membres eux-mêmes, réduisant ainsi les coûts d'information pour l'institution.

Cependant, la littérature récente souligne que l'efficacité de ces mécanismes dépend fortement du contexte social et peut diminuer avec la formalisation croissante du secteur.

4.3. Produits financiers et adaptation aux besoins des populations

Contrairement à une vision réductrice centrée sur le microcrédit, la microfinance englobe une gamme plus large de services financiers :

- Microcrédit (investissement, consommation)
- Épargne (sécurisation des ressources)
- Micro-assurance (gestion des risques)
- Services de paiement et transfert

L'accès à l'épargne est particulièrement crucial, car il permet aux ménages de lisser leur consommation et de réduire leur vulnérabilité aux chocs. De plus, l'essor des technologies numériques a permis le développement de services financiers mobiles, élargissant considérablement l'accès dans les zones rurales.

4.4. Gouvernance et performance des institutions de microfinance

La gouvernance constitue un enjeu central pour les IMF, en raison de leur double mission sociale et financière. Cette dualité peut générer des conflits d'objectifs, notamment en matière de sélection des bénéficiaires, de fixation des taux d'intérêt et de gestion du risque.

La littérature distingue généralement deux dimensions de la performance : la performance financière (rentabilité, autosuffisance) et la performance sociale (portée, profondeur de l'inclusion).

L'arbitrage entre ces deux dimensions est au cœur des débats sur la « dérive de mission » (mission drift), selon laquelle les IMF tendent à cibler des clients moins pauvres afin d'améliorer leur rentabilité.

4.5. Commercialisation et transformations du secteur

Depuis les années 2000, le secteur de la microfinance a connu une transformation marquée par sa commercialisation croissante. Cette évolution s'est traduite par l'entrée d'investisseurs privés, la professionnalisation des IMF et l'intégration dans les marchés financiers.

Si cette dynamique a permis d'accroître les ressources disponibles, elle a également soulevé des préoccupations quant à la hausse des taux d'intérêt et au surendettement des emprunteurs. Ainsi, la commercialisation renforce la viabilité financière, mais peut affaiblir la mission sociale des institutions.

4.6. Microfinance digitale et nouvelles dynamiques

L'émergence des technologies financières (fintech) transforme profondément le secteur de la microfinance. Les innovations incluent le mobile money, le scoring de crédit basé sur les données et les plateformes digitales de prêt.

Ces technologies permettent de réduire les coûts de transaction, d'élargir l'accès aux services financiers et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Toutefois, elles introduisent également de nouveaux risques, notamment en matière de protection des données et de régulation.

4.7. Limites opérationnelles

Malgré ses innovations, la microfinance fait face à plusieurs limites : coûts opérationnels élevés, difficulté d'atteindre les populations les plus pauvres, risque de surendettement, dépendance aux subventions (dans certains cas). Ces contraintes limitent l'efficacité des IMF et soulignent la nécessité d'une régulation adaptée.

La microfinance se distingue par ses innovations institutionnelles et contractuelles, qui lui permettent d'élargir l'accès aux services financiers dans des contextes caractérisés par de fortes imperfections de marché. Toutefois, ses performances dépendent fortement de sa gouvernance, de son environnement économique et de sa capacité à concilier objectifs sociaux et financiers. Ces éléments confirment que la microfinance ne constitue pas un modèle homogène, mais un ensemble d'institutions hybrides dont l'efficacité reste conditionnelle.

5. Analyse empirique et limites

La microfinance varie fortement selon **le profil des bénéficiaires** (pauvres vs non pauvres), **le type d'activité financée** et **le contexte institutionnel et économique**

Par exemple, les individus disposant déjà d'un capital humain ou social élevé bénéficient davantage du crédit, ce qui peut accentuer certaines inégalités.

5.5. Inclusion financière vs inclusion économique

Un point central du débat concerne la distinction entre l'inclusion financière (accès aux services) et l'inclusion économique (participation productive à l'économie)

La microfinance améliore clairement la première, mais ses effets sur la seconde restent limités. Cette divergence s'explique par la faible productivité des activités financées, l'absence d'opportunités économiques dynamiques et les contraintes structurelles (marchés, infrastructures).

5.6. Risques et effets pervers

La littérature met également en évidence plusieurs risques associés à la microfinance :

(i) Surendettement

L'accès facilité au crédit peut conduire à une accumulation excessive de dettes et à une fragilisation des ménages.

(ii) Reproduction de l'informalité

La microfinance finance souvent des activités informelles à faible productivité.

(iii) Pression sociale

Les mécanismes de groupe peuvent générer des tensions sociales et des coûts psychologiques

5.7. Rôle des innovations digitales

Les technologies numériques (mobile money, fintech) renforcent l'impact de la microfinance en réduisant les coûts d'accès, améliorant la couverture géographique et facilitant les transactions

Cependant, ces innovations posent également des défis tels que l'exclusion digitale, les risques de surendettement rapide et une régulation insuffisante

5.8. Vers une approche intégrée de l'inclusion

Les résultats suggèrent que la microfinance ne peut être efficace que si elle est intégrée dans un cadre plus large comprenant les politiques publiques de soutien à l'emploi, le développement des infrastructures, l'accès aux marchés, la formation et le capital humain. Ainsi, l'inclusion financière doit être articulée avec une stratégie de développement économique globale.

La microfinance constitue un levier important d'inclusion financière en facilitant l'accès aux services financiers pour les populations exclues. Toutefois, son impact sur le développement économique reste limité et conditionnel. L'analyse met en évidence une distinction fondamentale entre accès financier et transformation économique, soulignant la nécessité d'une approche intégrée combinant finance, politiques publiques et développement structurel.

6. Discussion : vers une approche intégrée

6. Discussion : une efficacité conditionnelle et structurellement contrainte

Les résultats de la littérature et de l'analyse conceptuelle convergent vers une conclusion nuancée : la microfinance constitue un outil efficace d'inclusion financière, mais son impact économique demeure conditionnel et fortement dépendant du contexte structurel. Cette section propose une lecture approfondie de ces résultats en articulant trois dimensions centrales : (i) la nature des effets observés, (ii) leurs déterminants structurels, et (iii) leurs implications théoriques et de politique économique.

6.1. Une amélioration de l'accès plutôt que de la transformation économique

L'un des résultats les plus robustes de la littérature est que la microfinance améliore significativement l'accès aux services financiers, en particulier pour les populations exclues du système bancaire. Toutefois, cet effet d'accès ne se traduit pas systématiquement par une transformation économique substantielle.

Les études empiriques montrent que l'impact du microcrédit sur les revenus, la productivité ou l'emploi est généralement modeste. Cette divergence entre accès financier et performance économique suggère que la contrainte principale ne réside pas uniquement dans l'accès au crédit, mais dans la capacité des agents à transformer ce crédit en investissements productifs.

Ainsi, la microfinance agit principalement comme un mécanisme de **lissage de consommation** et de **gestion des risques**, plutôt que comme un levier de croissance structurelle.

6.2. Le rôle central de l'informalité

La prédominance du secteur informel constitue un facteur explicatif majeur des résultats observés. Dans des contextes où l'essentiel de l'activité économique se situe en dehors du secteur formel, les opportunités d'investissement productif restent limitées.

Dans ce cadre, la microfinance tend à financer des activités à faible productivité, des micro-entreprises de subsistance et des activités à faible intensité capitalistique.

Cette réalité limite les effets multiplicateurs du crédit et explique pourquoi les gains de revenu restent modestes.

Plus fondamentalement, la coexistence entre finance informelle et microfinance révèle une continuité institutionnelle : la microfinance ne remplace pas l'informel, mais s'y superpose, souvent sans modifier ses logiques fondamentales.

6.3. Une tension entre logique sociale et logique financière

Un autre résultat important concerne la dualité intrinsèque des institutions de microfinance. Celles-ci poursuivent simultanément des objectifs sociaux (inclusion, réduction de la pauvreté) et financiers (viabilité, rentabilité).

Cette dualité génère des tensions, notamment dans les contextes de commercialisation croissante du secteur. La recherche de rentabilité peut conduire à une sélection des clients moins risqués, une augmentation des taux d'intérêt et une réduction de la portée sociale. Ces évolutions remettent en question la capacité de la microfinance à atteindre les populations les plus vulnérables.

6.4. Microfinance et contraintes de transformation structurelle

Les résultats doivent être interprétés à la lumière des théories de la transformation structurelle. Dans des économies caractérisées par une faible industrialisation et une productivité limitée, les interventions microéconomiques, telles que la microfinance, ne peuvent produire des effets macroéconomiques significatifs.

L'absence de secteurs dynamiques capables d'absorber la main-d'œuvre limite les opportunités de croissance. Dans ce contexte, la microfinance agit en aval, en facilitant l'adaptation des individus aux contraintes existantes, plutôt qu'en modifiant les structures productives.

Cela suggère que l'efficacité de la microfinance est intrinsèquement liée à la trajectoire de développement de l'économie.

6.5. Une lecture institutionnelle : complémentarité plutôt que substitution

Les résultats invitent à dépasser une vision binaire opposant finance informelle et microfinance. Ces deux systèmes doivent être analysés comme complémentaires. La finance informelle repose sur des mécanismes sociaux et offre flexibilité et proximité alors que la microfinance introduit des mécanismes formalisés et permet une extension de l'accès financier.

Cependant, l'absence d'intégration entre ces deux systèmes limite leur efficacité globale. Une meilleure articulation institutionnelle pourrait renforcer leur impact.

6.6. Implications pour la politique économique

Ces résultats ont plusieurs implications majeures :

1. **Limites des politiques centrées uniquement sur l'offre de crédit**
→ l'accès au financement est nécessaire mais non suffisant
2. **Importance de la transformation structurelle**
→ développement de secteurs productifs à forte valeur ajoutée
3. **Renforcement des capacités productives**
→ formation, accès aux marchés, infrastructures
4. **Régulation et gouvernance du secteur de la microfinance**
→ éviter les dérives commerciales et le surendettement

Ainsi, l'efficacité des politiques d'inclusion financière dépend de leur intégration dans une stratégie globale de développement.

6.7. Contribution de l'article

Cette analyse contribue à la littérature en proposant une lecture intégrée de la microfinance, articulant la finance informelle, les institutions financières et les contraintes structurelles. Elle met en évidence que la microfinance doit être comprise non pas comme une solution autonome, mais comme un élément d'un système économique plus large. Par conséquent, la microfinance constitue une innovation institutionnelle importante, mais ses effets restent limités en l'absence de transformation structurelle. Son efficacité dépend de sa capacité à s'intégrer dans un cadre économique et institutionnel cohérent.

CONCLUSION

Cet article avait pour objectif d'analyser la transition de la finance informelle vers la microfinance et d'évaluer leur rôle respectif dans l'inclusion financière et le développement économique. En mobilisant une approche intégrée, combinant analyse théorique et revue de littérature empirique, il met en évidence une conclusion centrale : si la microfinance constitue une innovation institutionnelle majeure, son efficacité demeure fondamentalement conditionnelle aux structures économiques dans lesquelles elle s'insère.

L'analyse a montré que la finance informelle, loin d'être marginale ou inefficace, repose sur des mécanismes institutionnels robustes fondés sur la confiance, la proximité et les normes sociales. Elle constitue une réponse endogène aux défaillances du système financier formel, en particulier dans des contextes caractérisés par des asymétries d'information et des coûts de transaction élevés. Toutefois, ses limites structurelles faible capacité de financement, absence de formalisation et restriction à des activités de petite échelle limitent son potentiel de contribution à une transformation économique durable.

Dans ce prolongement, la microfinance apparaît comme une tentative d'hybridation entre finance informelle et finance formelle, visant à étendre l'accès aux services financiers tout en conservant certains mécanismes de proximité. Cependant, les résultats de la littérature empirique convergent vers une conclusion nuancée : si la microfinance améliore significativement l'accès au crédit et favorise l'insertion économique, son impact sur la productivité, l'emploi formel et la réduction de la pauvreté reste limité et hétérogène.

Ces résultats invitent à reconsidérer le rôle attribué à la microfinance dans les stratégies de développement. Plutôt que de constituer un levier autonome de transformation économique, elle doit être appréhendée comme un instrument complémentaire, dont l'efficacité dépend étroitement de l'environnement structurel. En particulier, dans des économies marquées par une forte informalité, une faible diversification productive et des opportunités limitées d'investissement à forte valeur ajoutée, l'accès au financement ne suffit pas à générer une dynamique de croissance soutenue.

Sur le plan théorique, cet article contribue à la littérature en proposant une lecture intégrée de la relation entre finance informelle, microfinance et développement, mettant en évidence leur complémentarité plutôt que leur opposition. Il souligne également l'importance d'une approche institutionnelle, qui prend en compte l'encastrement social des pratiques financières et les contraintes structurelles de l'économie.

Sur le plan des politiques publiques, les résultats suggèrent que les stratégies d'inclusion financière doivent être articulées à des politiques de transformation structurelle. Cela implique notamment :

- le développement de secteurs productifs à forte valeur ajoutée,
- l'amélioration de la qualité du capital humain,
- le renforcement des infrastructures économiques,
- et une régulation adaptée du secteur de la microfinance afin de prévenir les dérives commerciales et le surendettement.

Enfin, cet article ouvre plusieurs pistes de recherche futures. Premièrement, des analyses empiriques plus fines sont nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes par lesquels la microfinance influence les trajectoires économiques des ménages. Deuxièmement, l'articulation entre finance informelle, microfinance et innovations digitales (fintech) constitue un champ de recherche prometteur. Troisièmement, une meilleure compréhension des interactions entre inclusion financière et transformation structurelle permettrait d'éclairer les conditions d'une croissance inclusive et durable.

En définitive, la microfinance ne doit pas être perçue comme une solution universelle au problème de la pauvreté, mais comme un élément d'un écosystème économique plus large, dont l'efficacité dépend de sa capacité à s'inscrire dans une dynamique de développement structurel.

Référence

- [1]. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2023). *Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal*.
- [2]. Armendáriz, B., & Morduch, J. (2010). *The economics of microfinance* (2nd ed.). MIT Press.
- [3]. Banerjee, A., & Duflo, E. (2011). *Poor economics: A radical rethinking of the way to fight global poverty*. PublicAffairs.
- [4]. Banque africaine de développement. (2023). *Perspectives économiques en Afrique*. Abidjan.
- [5]. Banque mondiale. (2022). *Inclusion financière et développement en Afrique*. Washington, DC.

- [6]. Bateman, M. (2010). *Why microfinance doesn't work? The destructive rise of local neoliberalism*. Zed Books.
- [7]. Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2007). Finance, inequality, and the poor. *Journal of Economic Growth*, 12(1), 27–49.
- [8]. Benjamin, N., & Mbaye, A. A. (2012). *Le secteur informel en Afrique francophone*. Banque mondiale.
- [9]. Besley, T., & Coate, S. (1995). Group lending, repayment incentives and social collateral. *Review of Economic Studies*, 62(4), 701–734.
- [10]. Carranza, E., Garlick, R., Orkin, K., & Rankin, N. (2023). Job search in developing countries. *Annual Review of Economics*.
- [11]. Cling, J.-P., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2012). L'économie informelle dans les pays en développement : une revue de la littérature. *Revue d'économie du développement*, 20(3), 3–30.
- [12]. Crépon, B., Devoto, F., Duflo, E., & Parienté, W. (2015). Estimating the impact of microcredit on those who take it up. *American Economic Journal: Applied Economics*, 7(1), 123–150.
- [13]. Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes. (2023). *Rapport annuel*.
- [14]. Diop, M., & Daffé, G. (2008). Réformes économiques et marché du travail au Sénégal. *Afrique contemporaine*, 226(2), 87–102.
- [15]. GASSAMA, M. (2011). *Microfinance et développement local : le cas du Sénégal*. Thèse de doctorat, Université Paris Dauphine.
- [16]. Guérin, I. (2015). *La microfinance et ses dérives : émanciper, discipliner ou exploiter ?* Karthala.
- [17]. Guérin, I., Morvant-Roux, S., & Villarreal, M. (2020). *Microfinance, debt and over-indebtedness*. Routledge.
- [18]. ILO. (2024). *Global employment trends for youth 2024*.
- [19]. Karlan, D., & Zinman, J. (2011). Microcredit in theory and practice. *Science*, 332(6035), 1278–1284.
- [20]. La Porta, R., & Shleifer, A. (2014). Informality and development. *Journal of Economic Perspectives*, 28(3), 109–126.
- [21]. Organisation internationale du Travail. (2024). *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*. Genève.
- [22]. Rodrik, D. (2016). Premature deindustrialization. *Journal of Economic Growth*, 21(1), 1–33.
- [23]. Roubaud, F., & Torelli, C. (2013). L'emploi et le secteur informel dans les pays en développement. *Revue d'économie du développement*, 21(3), 5–36.
- [24]. Servet, J.-M. (2006). *Banquiers aux pieds nus : La microfinance*. Odile Jacob.
- [25]. World Bank. (2023). *World Development Report: Jobs and economic transformation*.